

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagés

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume VI.

15 Mai, 1895,

Numéro 6

BULLETIN

8 Mai 1895.

Nouvelles diverses.—Des statistiques publiées récemment constatent que, pendant l'année 1894, cinquante et une personnes sont mortes de faim à Londres. Il est inouï que la misère ait fait de si nombreuses victimes dans une ville chrétienne qui réclame avec tant d'orgueil le titre de métropole commerciale du monde!—Les élections pour la chambre basse (Folkthing) (1) du Danemarck ont lieu dans la première quinzaine d'avril. L'opposition a remporté la victoire. Elle a élu 61 députés et le gouvernement n'a pu en faire élire que 52. Deux ministres ont été battus. Voici le résultat de ces élections : Radicaux 53, Socialistes 8, Membres de la droite 24, Modérés 23.—La législature du New-Jersey a adopté une loi décrétant que le 12 février sera un jour de fête légale. Ce jour est l'anniversaire de la naissance du président Abraham Lincoln et c'est en souvenir de sa présidence que la fête est établie.—La chambre des Représentants de l'Etat de New-York a aussi adopté une loi décrétant que le 12 février sera un jour de fête légale.—Sir Henry Tyler, président de la Compagnie du Grand-Tronc, a donné sa démission. La cause de cette démission est le mécontentement manifesté contre son administration par un grand nombre d'actionnaires. Son successeur est Sir Charles Rivers-Wilson. Un nouveau bureau de directeurs a aussi été élu. Il comprend quelques uns des anciens directeurs.—Les élections pour le parlement Grec ont eu lieu le 28 avril. Le gouvernement Delyannis (2) est resté victorieux. L'ancien premier ministre Tricoupis a été battu. Il en a été de même de tous ses ex-collègues. Le ministère Tricoupis avait donné sa démission le 23 janvier à la suite des démonstrations populaires contre les projets de taxation du gouvernement.—En Russie Le Dnieper a inondé les districts de Kief et de Tchernigeff. Cette inondation a causé des dommages énormes. Quatre cents maisons ont été détruites et beaucoup de personnes se sont noyées.—Une autre inondation a détruit presque entièrement les villages de Mesnin, Kutez, Vilena et Rudolphsgrad, en Hongrie. Un grand nombre de personnes ont péri. On estime à dix millions de florins les dommages matériels causés par cette inondation.—Le trois mai un terrible cyclone a ravagé l'état de l'Iowa, Etats-Unis. Une

(1) La chambre haute porte le nom de Landthing.

(2) Nicolas Delyannis, premier ministre.

grande partie de Sioux centre a été détruite. Il en est de même de plusieurs villages de moindre importance. On a constaté la mort de quatrevingt neuf personnes, mais il est certain qu'il y a un bien plus grand nombre de victimes. On prétend même que ce nombre dépasse deux cents — Sous l'invocation du Sacré-Cœur de Marie, la Sainte Vierge a été déclarée *Patronne* de la république de l'Equateur. C'est à la demande expresse du président et de l'épiscopat de ce pays foncièrement catholique que N. S. P. le Pape a accordé cette insigne faveur. — La législature de l'Etat de New-York a envoyé au Congrès des Etats-Unis une pétition en faveur de l'annexion du Canada. La résolution que la législature a adoptée a été présentée par le représentant O'Grady.

.

. **Prohibition.**—La commission de prohibition, chargée par le Parlement de faire une enquête sur le commerce des boissons alcooliques, a enfin fait son rapport. Il est actuellement devant les chambres. Les dépenses de cette commission, qui siégeait depuis plusieurs années, vont probablement exéder cent mille piastres. Les commissaires, moins un, se prononcent contre la passation d'une loi de prohibition du commerce des boissons. "Une pareille loi," disent-ils, "serait préjudiciable aux intérêts industriels et commerciaux du pays, et elle aurait un effet désastreux sur le revenu que les administrations fédérale, provinciales et municipales prélèvent sur ce commerce."

Les commissaires font plusieurs recommandations importantes. L'une des principales concerne l'inspection rigoureuse des boissons afin d'empêcher les falsifications qui sont si nuisibles à la santé publique.

.

. **Nicaragua.**—Les difficultés qui avaient surgi l'année dernière entre l'Angleterre et le Nicaragua viennent d'être réglées. Ces difficultés ont été causées par l'arrestation illégale, ou prétendue illégale, l'emprisonnement et l'expulsion subséquente de M. Hatch vice-consul britannique à Bluefields, dans la réserve de Mosquito. Pour cette arrestation, ainsi que pour l'arrestation de plusieurs autres sujets britanniques, l'Angleterre exigea des excuses et une indemnité pécunière de \$77,500.00, que le Nicaragua refusa de payer. Cette petite république ne pouvait pas se mesurer avec le colosse britannique, mais elle comptait sur l'appui des Etats Unis et l'application de la fameuse doctrine MONROE. Les Etats-Unis ne voulurent pas intervenir autrement que par les voies diplomatiques ordinaires. Sur ces entrefaites l'Angleterre fit occuper par ses troupes la ville de Corinto, (1) le principal port de mer du Nicaragua sur la Côte du Pacifique. Le Nicaragua consentit alors à payer l'indemnité réclamée et il donna des garan-

(1) Située au fond de la baie du même nom.

lies pour ce paiement qui doit être fait à Londres dans quelques jours. Le 4 mai l'Angleterre a fait évacuer Corinto à l'immense satisfaction des habitants qui se trouvaient placés sous la loi martiale. L'occupation a duré huit jours, du 27 avril au 4 mai inclusivement.

.

* * **Accroissement.**—C'en est fait. L'esprit nouveau, qui commençait (légèrement il est vrai) à faire sentir sa douce influence en France, n'existe plus, du moins dans les hautes sphères officielles. L'esprit de la persécution, soufflé par les loges, a reparu. Sous cette influence infernale les chambres françaises, foulant aux pieds toutes les notions du droit et de la justice, ont voté une loi qui est la consécration du vol le plus odieux et de la spoliation la plus indigne qui se puissent imaginer. Il s'agit du droit d'accroissement que l'on a encore accru démesurément (1) et qui, dans un temps extrêmement court, sera la ruine complète de toutes les congrégations religieuses. Non contents de faire payer les taxes aux religieux comme aux autres citoyens, en vertu du principe de l'égalité devant l'impôt, les législateurs leur imposent encore des charges énormes qu'ils sont dans l'impossibilité absolue de supporter. Et c'est en vertu du droit du plus fort et en obéissance aux décrets sataniques de la franc-maçonnerie qu'ils en agissent ainsi.

L'épiscopat français et les députés et sénateurs catholiques ont fait leur devoir avec un zèle et une énergie dignes des plus grands éloges, mais leurs efforts patriotiques ont été inutiles. La secte l'a emporté encore une fois.

C'est le jour même où l'Eglise rappelle plus spécialement à la mémoire des fidèles la mort du Christ, le plus grand des persécutés, que l'infâme loi de persécution a été votée définitivement au Sénat. Et, coïncidence inouïe, l'infamie a été consommée à l'heure même où, il y a plus de dix-huit siècles, Notre-Seigneur Jésus-Christ rendait le dernier soupir sur le Calvaire. C'est ce qui a été rappelé, d'une manière saisissante par M. Halgan, l'un des sénateurs de la Vendée, au moment où le résultat du scrutin a été proclamé (2) au sénat. "MESSIEURS," dit le sénateur en s'adressant à ses collègues, "C'EST LE JOUR ET L'HEURE OU LE JUSTE A SUCCOMBÉ. "IL EST TROIS HEURES, ET NOUS SOMMES LE VENDREDI SAINT."

La manière dont M. Ribot, le premier ministre, a fait passer, par sa majorité servile, la nouvelle loi d'accroissement ou d'abonnement, a été tellement indigne que la Croix (3) lui a décoché l'épithète de *Ponce*, le nommant avec une spirituelle ironie *Ponce Ribot*. Elle établit ainsi un parallèle avec Pilate, cet autre *Ponce* qui condamna Notre-Seigneur Jésus-Christ. On dit que le ridicule tue vite en France. S'il en est ainsi, il faut espérer que M. Ribot,

(1) On donne au nouvel impôt le nom de *taxe d'abonnement*.

(2) Voici ce résultat. Pour la loi 183; contre la loi 73; majorité 110.

(3) De Paris.

le nouveau *Ponce*, ne survivra pas *ministériellement* au ridicule qu'il a si bien mérité.

L'*Univers* du 14 avril publie, à propos de la nouvelle loi, un article dans lequel il flagelle impitoyablement M. Ribot. Voici le commencement de cet article qui est signé par M. Eugène Veillot, le rédacteur en chef.

DE M. RIBOT ET DE PILATE.—Le Vendredi Saint de l'an 1895 aura été en France un jour de triomphe pour les juifs et les alliés de la juiverie : opportunistes, radicaux, socialistes, francs-maçons. Toute cette bande, conduite à l'assaut par un de ses employés les plus soumis, M. Ribot, ancien magistrat impérial, aujourd'hui président du conseil, a vaincu le droit, la justice, la charité. Elle tient une loi qui lui livre les religieux, les religieuses et la vie de leurs œuvres. C'est un grand succès. Plus on fermera de couvents, plus il y aura de recrues pour les écoles sans Dieu, l'anarchie, le vice et le bague. Oui, c'est un grand succès.

* * *

* * Nécrologie.—Sont décédés :

1° M. Wychnegradski, ancien ministre des Finances de la Russie. Il était membre du conseil de l'empire " Pendant son administration, dit l'*Univers*, il avait su grandement améliorer la situation des finances russes. "

2° Mgr Shopper, évêque de Rosneau, en Hongrie. Il était âgé de 74 ans. Devoué au triomphe des saines doctrines, il a combattu, avec ardeur et patriotisme, la législation sectaire des divers ministères laïciseurs de la Hongrie. Lors du Concile du Vatican il était le secrétaire du cardinal Timor, primate de Hongrie, et c'est en cette qualité qu'il a assisté au Concile.

3° Le général français Galland, ancien commandant du cinquième corps d'armée. Il est né à Paris le 14 juin 1827. Il s'est distingué en Algérie, en Italie, en Indo-Chine et pendant la guerre franco-prussienne.

4° Le peintre français Paul Chenavard. Il était âgé de 87 ans. Il est l'auteur d'un grand nombre de compositions historiques destinées à la décoration du Panthéon.

5° Mgr Pierre de Brabantère, évêque de Bruges, Belgique. Ce prélat est né dans les Flandres le 25 septembre 1828 et il a étudié au séminaire de Bruges et à l'Université de Louvain. Il a été professeur de droit canon au séminaire de Bruges. Il avait succédé l'année dernière à Mgr Faict et il était le vingt et unième évêque de Bruges.

6° Mgr Snickers, archevêque d'Utrecht, Hollande. Il était âgé de 79 ans et il était archevêque d'Utrecht depuis 1883.

La ville d'Utrecht est surtout célèbre par le Congrès qui y siégea en 1712 et qui prépara le traité connu sous le nom de *Traité d'Utrecht*. C'est par ce traité, signé en 1713, que la France céda à l'Angleterre la baie et le détroit d'Hudson, la Nouvelle Ecosse, Terre-Neuve et l'île de Saint-Christophe.

7° Le baron James Wellwood Moncrieff, ancien solliciteur général pour l'Ecosse. Il est né le 18 novembre 1811. Il a été plusieurs fois Lord avocat pour l'Ecosse et président de la deuxième division de la cour de session en Ecosse. Il appartenait au parti libéral.

8° L'Honorable Dennis Barry, juge de la cour de Circuit. Le juge Barry est né à Cork, Irlande, en 1835. Il a fait ses études classiques à Rockwood et à Kingston, Ontario, et ses études légales aux Universités Laval et McGill. Il a aussi étudié la théologie au Grand Séminaire de Montréal. Il fut nommé juge de la cour des Magistrats par le gouvernement Mercier. Cette cour ayant été abolie, il fut nommé par le gouvernement fédéral juge de la cour de Circuit de Montréal.

9° L'abbé François-Xavier Hyacinthe Leclerc, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal et ancien aumônier de l'Hospice Saint-Jean-de-Dieu à la Longue-Pointe. Il était aussi vicaire forain et assesseur de l'officialité diocésaine. M. Leclerc est né à Terrebonne le 9 mai 1838. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Nicolet et il a été ordonné prêtre par Mgr Bourget le 14 octobre 1863. Il a été professeur au collège Masson, à Terrebonne, et directeur du même collège. Il a aussi exercé le ministère pendant plusieurs années dans les diocèses de Bourges et de Paris, en France.

10° L'abbé Louis Edmond Moreau, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal et ancien aumônier des zouaves pontificaux canadiens. M. Moreau est né à Repentigny le 18 août 1834. Il a fait ses études classiques au collège de L'Assomption et il a été ordonné prêtre à Montréal le 19 Mars 1859. Il fut chapelain du chapitre de la cathédrale de Montréal pendant quelques années et il fut nommé chanoine titulaire en 1860. En 1879 il donna sa démission et il fut nommé curé de Saint-Barthélemy. En 1868 Mgr Bourget le nomma aumônier de nos zouaves pontificaux à Rome. Il partit pour cette ville avec le premier détachement des zouaves, le 18 février 1868. Il demeura à Rome pendant deux ans et il y rendit des services signalés à nos soldats. Ces derniers ont accompagné le corps de leur ancien aumônier à sa dernière demeure. Ils ont donné cette suprême marque de sympathie et de regret à celui qui se montra toujours pour eux un ami dévoué et fidèle. M. Moreau est l'auteur de "Nos Croisés", ouvrage concernant les zouaves canadiens.

ALBY

DEVOTION AU SACRÉ-CŒUR

Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon cœur et il n'en sera jamais effacé, (Promesses de N. S. à la B. Marguerite-Marie.)

Année du Sacré-Cœur, une pensée extraite des œuvres du P. de la Colombière, de la Bienheureuse Marguerite Marie, etc., pour chaque jour de l'année. In-32..... \$0.15

De la Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par le R. P. Fraaco de la Compagnie de Jésus. In-18 de 383 pages..... \$0.50

Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, révélée à la Bienheureuse Marguerite Marie ou connaissance, amour, imitation de ce cœur adorable, exercices pour le mois qui lui est consacré, suivie d'un recueil de pratiques et prières, avec indulgences approuvées à Rome, par M. J. Darche. In-18 de 373 pages..... \$0.25

Etude sur le Sacré-Cœur, par

le R. P. E. Letierce de la Compagnie de Jésus. 2 forts volumes in-8 de 633-596 pages..... \$2.50

Imitation du Sacré-Cœur de Jésus, par le R. P. Arroudi de la Compagnie de Jésus. In-18 de 672 pages 50 cts, relié..... \$0.75

Jésus-Christ connu et aimé, par M. L'abbé Th. Bourgeau. In-18 de 373 pages..... \$0.50

La vraie dévotion au cœur Sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par M. L'abbé Coulin. In-18 de 480 p. \$0.45

Le céleste ami, trente et une considérations avec prières et pratiques pour le mois du Sacré-Cœur, par le R. P. Saintrain rédemptoriste. 3ème édition, in-32 de 98 pages..... \$0.10

Le Cœur de Jésus, modèle du

cœur humain ou considérations ascétiques et morales sur le Sacré-Cœur, par le R. P. Séguin de la Compagnie de Jésus. In-18 de 358 pages.... \$0.33

Le premier vendredi de chaque mois, sanctifié par la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et la pratique de la retraite du mois, par le R. P. Gauthier de la Compagnie de Jésus. In-18 de 265 pages..... \$0.15

Le Sacré-Cœur de Jésus, d'après Saint-Alphonse de Liguori ou méditations pour le mois du Sacré-Cœur, pour l'heure Sainte et pour le premier vendredi du mois, tirées des œuvres du Saint Docteur, par le R. P. Saint-Omer, Rédemptoriste. 81^{ème} édition, enrichie de nombreux exemples. In-32 de 546 pages, relié..... \$0.50

Le même, format in-18 de 598 pages en gros caractère..... \$1.00

Le Sacré-Cœur de Jésus, mois du Sacré-Cœur, par Mgr de Ségur. In-18 de 212 pages..... \$0.20

Les cœurs Sacrés de Jésus et de Marie, règle et vie de nos cœurs d'après la doctrine du vénérable P. Eudes, par le R. P. Joseph Dauphin, Eudiste. In-12 de 400 pages..... \$0.75

L'Intérieur de Jésus et de Marie, par le R. P. Grou de la Compagnie de Jésus. In-12 de 555 p.... \$0.88

Manuel du Divin Cœur de Jésus. In-32 de 107 pages..... \$0.10

Mois du Sacré-Cœur, à l'usage des âmes pieuses, des communautés et des paroisses, par M. L'abbé A. Bounes. In-12 de 300 pages..... \$0.38

Mois du Sacré-Cœur, composé de trois neuvaines et un triduum pour tous les jours du mois de juin, par le R. P. Al. Lefebvre de la Compagnie de Jésus. In-18 de 383 pages.... \$0.63

Mois du Sacré-Cœur de Jésus, ou l'amour, les vertus, l'imitation du Cœur de Jésus, par le R. P. Godfroy de la Compagnie de Jésus. In-18 de 179 pages..... \$0.25

Mois du Sacré-Cœur des âmes intérieures, avec une méditation pour chaque premier vendredi du mois et un choix de pratiques, de prières et d'exemples, par le R. P. Hugué. Onzième édition, in-18 de 496 p. \$0.38

Mois du Sacré-Cœur des Enfants de Marie, par le R. P. Hugué. 5^{ème} édition, in-18 de 320 pages..... \$0.20

Mois du Sacré-Cœur, ou méditations pratiques pour chaque jour du mois de juin, avec exemples et prières. In-18 de 225 pages..... \$0.35

Mois du Sacré-Cœur pour tous. *La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus pendant le mois de juin*. In-32 de 55 pages..... \$0.05

Neuvaine, pour se préparer à la fête du Sacré-Cœur de Jésus-Christ, par le R. P. Charles Borgo de la Compagnie de Jésus. In-18 de 144 p. \$0.15

Nouveau Manuel de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, pour tous les jours et toutes les époques de l'année, prières, lectures et méditations recueillies, par le R. P. Franc de la Compagnie de Jésus. In-18 de 424 pages relié..... \$0.75

Nouveau Mois du Sacré-Cœur de Jésus, ou méditations pieuses suivies du choix de prières et de cantiques en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, par l'auteur de l'Eucharistie méditée. In-32 de 320 pages..... \$0.20

Nouveau Mois du Sacré-Cœur de Jésus, ou les trente-trois années de la vie du divin Sauveur honorées pendant le mois de juin. 22^{ème} édition, in-18 de 320 pages..... \$0.33

Nouveau Mois du Sacré-Cœur, trente méditations sur les litanies du cœur de Jésus, par M. L'abbé Paul de Terris. In-18 de 375 pages..... \$0.50

Notre-Dame du Sacré-Cœur, par le T. R. P. Chevalier sup. gen. des Missionnaires du Sacré-Cœur. 3^{ème} édition, in-12 de 454 pages..... \$0.88

Petit Bréviaire du Sacré-Cœur de Jésus. *Petits offices pour chaque jour de la semaine et exercices pendant la messe, extraits de la vie et des œuvres authentiques de la Bienheureuse Marguerite-Marie*. 27^{ème} édition, in-32 de 160 pages, relié..... \$0.40

Petit Mois du Sacré-Cœur, pensées pieuses pour le mois de juin, par un ami du Sacré-Cœur. In-64 de 64 pages, 5 centins chaque, 40 centins la douzaine, le cent..... \$3.00

Un nouveau Mois du Sacré-Cœur, ou les *trente-cinq salutations* de la B. Marguerite-Marie au Sacré-Cœur de Jésus méditées, avec prières et pratiques, par le R. P. V. Alet de la Compagnie de Jésus. 5^{ème} édition, in-18 de 352 pages..... \$0.38

L'APOCALYPSE DE S. JEAN

Ordonnance et interprétation des visions allégoriques et prophétiques de ce livre par le R. P. M.-Aug. Gallois, des Frères Prêcheurs précédé d'une lettre-préface du T. R. P. Monsabré, du même ordre, maître en Sacrée Théologie.

In-8 de 104 pages..... \$0.40

INTRODUCTION

I.

Nous n'avons pas eu la prétention de faire ici un travail complet d'exégèse sur l'Apocalypse, mais simplement de livrer à nos lecteurs nos réflexions sur ce livre.

Elles n'étaient pas destinées d'abord à être imprimées ; nous ne les publions que sur le conseil d'un éminent théologien dont la rigoureuse orthodoxie s'est faite garante de la nôtre. Nous soumettons néanmoins notre interprétation au jugement de l'Eglise.

Nous espérons que le résultat de la lecture de notre étude sera de faire luire un rayon d'espérance dans le cœur des fidèles, si désolés des malheurs de l'Eglise, en nos temps calamiteux. Ils verront, en effet, la promesse écrite par l'Esprit Saint, du triomphe futur du Christ sur tous ses ennemis, après que les épreuves prédites (Jude, xvii, 18), qui doivent précéder l'établissement pacifique de son règne dans le monde, seront passées.

Mais avant d'entrer en matière, il est nécessaire d'indiquer brièvement les principes qui nous ont guidé dans notre travail, principes bien connus d'ailleurs de tous ceux qui ont étudié l'Écriture sainte.

Nous ne devons pas lire l'Apocalypse séparément et indépendamment du reste de la Bible ; nous devons au contraire mettre sans cesse à contribution tous ses livres, afin de mieux comprendre la marche générale de la prophétie, les expressions et figures symboliques qu'elle emploie, et l'esprit dans lequel nous devons la méditer.

Pourquoi cela ? Parce que si la Bible a été rédigée par plusieurs écrivains sacrés, elle n'a cependant qu'un seul auteur, le Saint Esprit, et, comme nous le dirons tout à l'heure, un seul objet. Les différents écrits qui la composent ne doivent donc pas être considérés comme des livres séparés, mais au contraire comme les différents chapitres d'un unique ouvrage.

Le premier chapitre raconte la genèse du monde ; le dernier prédit la consommation et la fin de toutes choses ; les chapitres intermédiaires nous rapportent la série des événements écoulés entre les deux termes extrêmes.

Quand nous affirmons que chaque livre de la Bible n'est qu'un chapitre d'un unique ouvrage, nous ne nions pas cependant que plusieurs d'entre eux ne forment un tout complet, embrassant le cycle entier des événements, du commencement à la fin du monde ;

mais ils ne font alors que donner un aperçu rapide de ce qui n'est pas leur objet principal. Par là, l'Esprit Saint voulant ranimer la foi, exciter la confiance en la miséricorde du Seigneur ou la crainte de ses jugements dans le cœur des hommes, en leur laissant entrevoir d'un seul coup d'œil l'économie générale de leur destinée.

Que la Bible n'ait qu'un seul objet, cela paraît évident à quiconque la lit attentivement.

Elle peut se résumer dans ces deux paroles de l'Apocalypse que Jésus-Christ dit à saint Jean : " Je suis l'*alpha* et l'*oméga*, le principe et la fin de toute créature."

Le cycle immense et grandiose qui s'ouvre et qui se ferme en Dieu, la sainte Bible a précisément pour objet de nous le faire parcourir tout entier. Mais tandis qu'elle ne parle que très subsidiairement de l'origine et de la fin du monde inanimé, terrestre ou céleste, ainsi que du monde angélique, elle s'étend tout au long sur le mystère de l'origine et de la destinée humaine ; et c'est en effet ce qui nous intéresse davantage. D'où venons-nous ? Qui sommes-nous ? Où allons-nous ? Voilà ce qu'elle doit nous apprendre.

D'où nous venons ? de Dieu souverain Seigneur et Créateur, infiniment parfait, unique dans son essence, mais trine dans ses personnes.

Ce que nous sommes ? Des êtres intelligents et libres créés dans l'état de grâce, mais déchus par la faute de nos premiers parents, et exposés chaque jour au péché. Natures déchues mais rachetées par le Fils de Dieu fait homme et mort pour nous sur la croix, retirées par Lui de la voie de l'erreur et de la perdition, et replacées dans le chemin du salut.

Ce que nous devons faire pour être sauvés ? Croire à toute vérité enseignée par Dieu et confiée à son Eglise, garder les commandements de Dieu et de son Eglise, nous aimer les uns les autres.

En quoi consiste le salut ? Dans le ciel, c'est-à-dire dans la vision et la possession de Dieu, si nous l'avons fidèlement servi et aimé sur la terre ; mais le salut peut manquer, et la damnation éternelle nous attend, si nous mourons dans le péché.

Tel est en quelques mots le résumé de toute la Bible.

La personne adorable de N. S. J. C. y tiendra naturellement la première place. Comme Dieu, tout a été fait par lui et rien de ce qui est n'a été fait sans lui ; en Lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes, et sa lumière luit dans les ténèbres. Comme homme, il est le premier né entre les créatures ; comme Homme Dieu, Il est notre Rédempteur, et par lui seul, nous pouvons aller à son Père.

Ainsi Il est le principe et la fin de tout ; l'*alpha* et l'*oméga*, *principium et finis*. Il est le centre d'où tout procède, autour duquel tous les événements gravitent et où doivent enfin converger toutes les créatures.

Après avoir raconté la création et la chute de l'homme, l'Ancien Testament annonce et prépare donc le premier avènement du Sauveur ; le Saint Evangile et les Epîtres racontent sa vie, redisent

ses enseignements et dictent sa morale ; les Actes des Apôtres retracent les premières années de son Eglise.

L'Apocalypse enfin est l'histoire prophétique de tous les siècles qui doivent encore se dérouler jusqu'à son deuxième avènement glorieux à la fin des temps. Du reste, le règne de J. C. ne doit jamais finir dans le temps, malgré bien des épreuves, mais il doit se consommer dans l'éternité. J. C. doit régner sur la terre comme dans le ciel, par sa miséricorde sur les fidèles ; il doit régner aussi sur les démons et sur les réprouvés en exerçant contre eux ses jugements dès ce monde, et dans l'autre, en les condamnant aux feux éternels de l'enfer (Phil. II, 10).

L'objet de l'Apocalypse n'est donc pas différent de celui de tout le reste de la Bible, à savoir : d'enseigner aux hommes la connaissance de Dieu, d'éclairer leur foi, de leur donner une règle de conduite pour les conduire au salut, de fortifier leur confiance dans les épreuves, d'exciter leur zèle à hâter l'avènement du royaume de J. C. dans les âmes, de diriger son Eglise dans le gouvernement des hommes, pendant tout le cours des âges.

Comme dans l'Ancien Testament les événements purement historiques n'y apparaissent que comme le cadre obligé des desseins de la Providence sur les hommes, mais toujours à l'arrière-plan.

Il résulte de ces considérations que ce serait chercher à côté de la principale intention de l'auteur, une prophétie historique et détaillée de l'Eglise dans l'Apocalypse. Saint Jean n'a pas écrit précisément l'histoire de l'Eglise ; il en a posé plutôt les lois, en distinguant seulement les quelques grandes étapes qu'elle doit fournir dans sa course ici-bas. Ce sont donc des événements d'un ordre tout moral et spirituel qui y sont prédits et des fruits du même ordre que nous devons y recueillir.

Une interprétation historique et littérale ne pourra donc s'y appliquer que dans ses rapports directs et indirects avec le règne de J. C. seul en question dans ce livre inspiré ; mais réciproquement, plusieurs applications historiques pourront souvent se faire des mêmes passages, précisément parce que les lois de l'histoire de l'Eglise, aussi universelles que celles de l'histoire profane, s'appliquent en fait à plusieurs séries d'événements.

Si alors nous nous demandons pourquoi l'Apocalypse est écrite sous la forme de visions symboliques plutôt que sous la forme du discours ordinaire, la réponse devient facile.

Précisément parce qu'elle doit résumer en quelques pages des siècles nombreux. Or toute histoire se répète pour son fonds au moins, les mêmes causes produisant les mêmes effets, les circonstances accidentelles seules étant changées. La même prophétie devant annoncer plusieurs faits analogues, devra donc rester dans les hauteurs, et c'est la première raison du mode symbolique de l'Apocalypse.

La deuxième raison, c'est de nous permettre de donner au texte une interprétation mystique et morale en même temps que littérale, dont puissent bénéficier les fidèles de tous les siècles et de toutes les nations,

Cette multiplicité de sens de l'Apocalypse nous est affirmée par les saints Pères : " sous chaque mot de l'Apocalypse, dit saint Jérôme, se cachent plusieurs interprétations."

Une nouvelle question se pose ici. Quel est le sens littéral de l'Apocalypse ?

Dès lors que la prophétie presque tout entière est une série de visions symboliques, il faut en conclure que le sens allégorique est le sens littéral du livre ; comme dans le Cantique des cantiques, c'est le sens mystique.

Pour être logique, nous ne devons donc laisser le sens allégorique pour le sens strictement littéral, que là où l'apôtre aura évidemment lui-même abandonné l'allégorie pour le discours ordinaire.

Ainsi le travail principal du commentateur de l'Apocalypse consistera à chercher la clef de chaque symbole, afin d'y découvrir les multiples vérités qui y sont cachées. Mais quelle sera sa règle dans cette recherche ? L'unité d'auteur et l'unité d'objet de la sainte Bible l'autorisent et lui commandent de chercher le sens de ces symboles dans les autres livres de l'Ancien et du Nouveau Testament et en particulier dans les Prophètes.

C'est, croyons-nous, parce qu'on n'a pas appliqué ce principe assez rigoureusement que la lumière n'a pu encore être faite complètement sur les plus importants passages de la prophétie qui nous occupe en ce moment.

La lecture de l'Évangile nous aide à comprendre, par exemple, que le royaume du ciel, ou le ciel, c'est l'Église du temps aussi bien que de l'éternité : " Le royaume de Dieu est au dedans de vous " (Luc, xvii, 21).

Autre exemple : Nous apprenons par les Actes des apôtres et par les Épîtres que les vieillards désignent les apôtres, les évêques, les prêtres ; Zacharie nous dira ce que sont les quatre vents du ciel, etc.

Quelquefois saint Jean lui-même nous donnera la clef qui nous ouvrira l'intelligence du texte, par exemple, la signification du mot " ange ". L'ange, c'est un évêque ou un apôtre envoyé de Jésus Christ à son Église pour lui porter un message ou pour la gouverner. (Voir aussi saint Matt., xi, 10, où le mot ange est pris dans ce même sens).

Dans d'autres passages, le sens s'impose de lui-même. L'agneau comme mis à mort, ne peut certes pas se dire de N. S. J. C. triomphant à la droite de son Père dans l'éternité ; il faut donc l'entendre de l'immolation mystique de l'Eucharistie, etc., etc.

Nous n'avons pas la prétention de n'avoir eu aucune défaillance dans l'application de ces principes d'exégèse qui paraîtront évidents à tous ; il était cependant utile de les rappeler avant d'entrer en matière, pour diriger ceux qui étudieront après nous le même sujet, et voudront le travailler dans le même sens.

II.

DIVISION DE L'APOCALYPSE.

L'Apocalypse est une série de plusieurs visions, non pas sépa-

rées, mais distinctes, enchaînées les unes avec les autres, qui tantôt se font suite, tantôt se reprennent, et tantôt s'expliquent l'une par l'autre.

Le lecteur attentif reconnaîtra bien vite cette vérité, pourvu qu'il veuille suivre avec nous le développement régulier de la pensée de saint Jean dans la suite des chapitres de la prophétie.

Nous n'admettons pas que les sept visions dans lesquelles on divise d'ordinaire l'Apocalypse, reprennent chacune toute l'histoire de l'Eglise. Pour nous, au contraire, il y a suite et progression générale et ces visions déroulent sous nos yeux émerveillés les principales périodes de la vie de l'Eglise sur la terre, depuis son établissement par N. S. J. C., jusqu'à l'Antechrist et jusqu'à la fin du monde.

Donnons néanmoins d'abord la division communément reçue, qui est purement littérale ; ensuite, nous proposerons la nôtre.

PROLOGUE, I, 8.

1^{re} Vision.—Épître aux Sept Eglises d'Asie Mineure, I, 9 ; III.

2^e Vision.—Les Sept Sceaux, IV, 1 ; VIII-1.

3^e Vision.—Les Sept Anges avec les Sept Trompettes, VIII, 2 ; XI-18.

4^e Vision.—Lutte de la femme (l'Eglise) et du Dragon (Satan).

La Bête de la mer et la Bête de la terre.

La Moisson et la Vendange, XI, 19 ; XIV.

5^e Vision.—Les Sept Anges avec les Sept Coupes, XV, XIX.

6^e Vision.—L'Enchaînement et le Déchaînement de Satan, XX.

7^e Vision.—La Résurrection, le Jugement général et la Jérusalem céleste, XXI-XXII, 1, 5.

EPILOGUE, XXII, 6, 21.

A cette division toute littérale nous substituons une division que la suite de notre commentaire justifiera, nous en avons confiance.

PROLOGUE, I, 1, 8.

1^{re} PARTIE.—*De J. C. à l'ouverture de l'abîme.*

A.—Avis généraux aux Eglises, I, 9 ; III.

B.—Constitution de l'Eglise, IV et V.

C.—Persécutions de l'Eglise et chute de l'Empire païen, VI.

D.—Établissement de l'Eglise, VII.

E.—Épreuves de l'Eglise, VIII.

2^e PARTIE.—*De l'Ouverture à la Fermeture de l'abîme.*

- | | | |
|--|---|---|
| 1 ^o Préparation du règne de l'Antéchrist. | { | <p>A.—Hérésies et guerres de religion, IX.</p> <p>B.—Introduction aux chapitres suivants, X.</p> <p>C.—Les deux témoins, XI.</p> <p>D.—Lutte de Satan et de l'Eglise, XII.</p> |
| 2 ^o Règne et damnation de l'Antéchrist. | { | <p>A.—Apparition de l'Antéchrist et de son prophète, XIII.</p> <p>B.—Les martyrs, prophètes de la victoire, XIV.</p> <p>C.—Les sept plaies dont Dieu frappe l'Empire de l'Antéchrist, XV et XVI.</p> <p>D.—Condamnation de la prostituée, XVII.</p> <p>E.—Chute de Babylone, XVIII.</p> <p>F.—Chant de victoire, mort et damnation de l'Antéchrist et de son prophète, XIX.</p> |

30 PARTIE.—*De la Fermeture de l'abîme à la fin du monde.*

A.—Règne universel et pacifique de J. C., xx, 1, 6.

B.—Déchaînement de Satan et dernière persécution. Gog et Magog, xx, 7, 8.

C.—Déluge de feu, résurrection et jugement général, xx, 9, 15.

D.—La Jérusalem céleste et la damnation, xxi-xxii, 1, 5.

EPILOGUE, xxii, 6, 20.

Ainsi les trois parties qui divisent l'Apocalypse se rapportent, selon nous, à trois périodes successives de l'histoire de l'Eglise sur la terre. C'est à faire ressortir cette manière de voir que nous nous sommes attaché. La démonstration complète en était impossible à cause de l'obscurité inséparable de toute prophétie. Il suffisait donc, pour atteindre notre but, d'interpréter sous forme de paraphrase le texte sacré, et de discuter le plus succinctement possible les raisons scripturaires et de convenance qui ont fixé notre opinion. Tel est le simple objet de ce court opuscule.

LETTRE DU T. R. P. MONSABRÉ A L'AUTEUR.

Mon Révérend et cher Père,

Je vous remercie de m'avoir communiqué votre travail sur l'Apocalypse. De toutes les études que j'ai lues sur ce livre mystérieux, la vôtre est assurément celle qui répond le mieux à l'idée que je me suis toujours faite des visions de l'exilé de Pathmos. L'apôtre saint Jean est un prophète qui continue, sous le voile de l'allégorie, l'histoire du grand ouvrage de la rédemption, commencée par l'Evangile, et la continue jusqu'à sa suprême conclusion dans l'éternité!

On a prétendu que Bossuet avait dit le dernier mot sur l'Apocalypse. Je ne le crois pas. Son travail est remarquable et porte l'empreinte de son génie, mais son interprétation, en arrêtant les visions historiques du prophète à la chute de l'Empire romain, me paraît trop restreinte, et ne se peut soutenir qu'au détriment du sens naturel de certains textes.

D'autres, par une interprétation trop large, ont exagéré la portée prophétique ces visions de l'apôtre saint Jean. Dans les cieux nouveaux et la terre nouvelle qu'il annonce, ils ont imaginé je ne sais quelle rénovation et reconstitution de la race humaine, par une sélection, dans les épaves des suprêmes catastrophes, d'un certain nombre de justes, lesquels, préservés de la mort et rétablis par l'Esprit-Saint dans la justice originelle, multiplieront les élus de Dieu et les fruits de la rédemption. Cette interprétation exubérante a été récemment condamnée par l'Eglise. Entre elle et l'interprétation trop étroite, vous me paraissez avoir trouvé la juste mesure.

Vous auriez pu, mon cher Père, rappeler les travaux de vos devanciers, les critiquer et les comparer au vôtre. Mais, comme vous le dites dans votre introduction, " vous n'avez pas eu la prétention

de faire un travail complet d'exégèse sur l'Apocalypse". Vous vous êtes contenté d'une paraphrase du sens allégorique de ce livre si obscur, et vous en avez dégagé une clarté nouvelle qui illumine toute l'histoire de l'Eglise.

L'Apocalypse est la conclusion mystérieuse et sublime du livre par excellence, la Bible, qui nous raconte la création et la chute de l'homme; annonce et prépare l'avènement terrestre du Sauveur, nous fait le récit de son apparition en ce monde, de sa naissance, de sa vie, de sa mort, de sa résurrection; nous rappelle ses enseignements et sa loi et nous décrit les premières années de sa survie dans son Eglise. Bref, l'Apocalypse est l'histoire prophétique de tous les siècles qui doivent s'écouler, depuis l'ascension et la mission de l'Esprit-Saint, jusqu'au second avènement du Christ, à la fin des temps, dans la puissance et la majesté.

Toutefois, comme vous le remarquez fort judicieusement, cette histoire prophétique n'est point un récit détaillé des événements qui doivent s'accomplir dans la longue existence de l'Eglise et préparer ses éternelles destinées. Le voyant de l'Apocalypse pose des lois et indique à grand traits les principales étapes que l'Eglise doit fournir dans sa course ici-bas. Ces indications ne sont pas aussi confuses qu'on pourrait le croire. L'ordonnance que vous avez faite des sept visions de l'apôtre en trois parties, où vous suivez d'un bout à l'autre le sens allégorique, nous conduit logiquement des premiers essais de vie de l'Eglise jusqu'à son triomphe final. Les persécutions de l'empire païen de Rome, sa chute, la consolidation de l'Eglise sur ses ruines, les vicissitudes de sa vie militante, les hérésies et les guerres de religion, l'apostasie de nos temps modernes préparant l'avènement de l'Antéchrist, l'apparition de cet homme de perdition et de son prophète, ses sinistres exploits, son règne, les sept plaies dont Dieu frappe son empire, la condamnation de la prostituée, la chute de la Babylone nouvelle, siège du faux prophète, la mort tragique et la damnation du maudit, la conversion du monde et des Juifs, le règne universel et pacifique du Christ, le suprême déchaînement de Satan, la fin des temps, la résurrection générale, le dernier jugement, la Jérusalem céleste et ses splendeurs, le prophète a tout vu et tout décrit, sous de nombreuses, grandioses, terribles et sublimes figures dont vous avez su dégager le sens et préciser la portée.

Je vous sais particulièrement gré d'avoir assigné à l'Antéchrist ce que je crois être son véritable rôle. De graves interprètes ont vu en lui le prochain préparateur du dernier jugement. Ce n'est point mon opinion. Il est, à mon avis, dans sa personne et ses œuvres, le dernier effort de l'enfer pour s'opposer au règne universel et pacifique de Jésus-Christ dans le monde racheté. Je crois à ce règne final et à sa longue durée, indéterminément mesurée par le chiffre de mille ans; il se dégage tout naturellement de votre méthode d'interprétation. Mais je souhaiterais que votre travail, sur ce point, fût complété par une étude comparative, plus détaillée et plus approfondie de l'Apocalypse et des anciennes prophéties qui, elles aussi, ont annoncé la grande lutte de l'An-

téchrist contre l'Eglise et le triomphe final du Christ rédempteur. Mettez-vous à l'œuvre ; il y a là une intéressante et consolante étude à faire.

Et maintenant, cher Père, dois-je vous dire que vous avez trouvé l'interprétation définitive du livre mystérieux par excellence ? La sagesse chrétienne me le défend, et vous êtes trop modeste pour le croire. Tel qu'il est, votre travail sera utile aux âmes croyantes, qui adoreront les mystérieux et sublimes desseins de Dieu, dans l'épanouissement, à travers les siècles, du grand ouvrage de la rédemption.

Tout vôtre en N. S.

FR. J.-M.-L. MONSABRÉ, *des Fr. Préc.*

DICTIONNAIRE DE DROIT CANONIQUE

Ou le cours de droit canon de Mgr André (d'Avallon), protonotaire apostolique *ad instar participantium*. Entièrement revu, corrigé, augmenté et actualisé par M. Pierre Condis, curé de Beauregard, au diocèse d'Agen, traducteur des *Institutions canoniques* de l'illustre professeur De Camillis, auteur du *Traité des censures d'après la bulle Apostolicæ Sedis*. Ouvrage contenant la discipline générale de l'église, et la législation civile ecclésiastique de France, des explications sur les congrégations romaines et les usages du Saint-Siège, de nombreux articles de liturgie et sur les dévotions catholiques, l'histoire des ordres religieux, la situation de l'Eglise dans toutes les contrées du monde, avec le texte de l'analyse des concordats conclus par diverses nations avec le Saint-Siège et, sur tous les sujets, les dernières décisions des congrégations romaines.

3 volumes in-4°, à 2 colonnes (855, 829, 857 pages) renfermant la matière d'au moins 10 vol. in-8° ordinaires. Prix..... \$11.25

Les Revues et les Journaux catholiques ont rendu compte de ce livre dans les termes les plus élogieux. On peut voir la *Gazette du Midi* (19 avril 1888), la Revue littéraire de l'*Univers* (juin 1888 et mai 1890), le *Monde* (17 novembre 1889), la *Bibliographie catholique* (octobre 1888), les *Etudes religieuses* des RR. PP. Jésuites (janvier et mai 1890). Nous mettons ici, sous les yeux des lecteurs, l'article complet publié, en juillet 1890, dans le *Journal de Droit canon et de la Jurisprudence canonique*, par M. l'abbé Duballet, directeur de ce journal, docteur en Théologie et en Droit canon, licencié en Droit civil, ancien chapelain de Saint-Louis des Français, à Rome, membre de l'Académie de S. Raymond de Pennafort dont le siège est à l'Institut catholique de Paris.

« Depuis une trentaine d'années, dit le savant canoniste, les grands dictionnaires scientifiques ont pris une importance capitale : ils sont à la mode et rendent de réels services. On trouve là, sans perte de temps, des notions exactes sur un grand nombre de points des connaissances humaines, oubliées par la mémoire ou complètement inconnues de l'intelligence ; et personne ne contestera que ce soit là un inappréciable avantage offert par ces sortes d'ouvrages. Ils épargnent des recherches souvent longues et im-

possibles à beaucoup, faute de livres nécessaires, ou faute de temps. Ils donnent, il est vrai, un savoir incomplet, mais que sans eux l'on aurait jamais eu, même dans ce qu'il a de défectueux. La question d'utilité étant incontestable, reste à savoir la valeur de chacun de ces dictionnaires.

“ Nous voulons dire aujourd'hui quelques mots de celui dont le titre se lit en tête de cet article et le recommander à nos lecteurs. — Nous n'avons point à nous arrêter sur l'importance pratique de l'ouvrage de M. l'abbé André : sa diffusion dans toutes les bibliothèques, dans tous les presbytères redit assez et ses avantages et son opportunité.

“ Néanmoins, quelles que fussent ses qualités et sa valeur réelle, ce dictionnaire n'était plus à la hauteur des connaissances et des besoins de l'heure actuelle. D'un côté, les circonstances de son apparition, les préjugés de l'époque, l'ignorance du droit canonique en France, les difficultés d'une telle entreprise, avaient laissé échapper des imperfections, des inexactitudes, des lacunes, des erreurs même, etc. ; d'un autre côté, le Concile du Vatican, les Constitutions apostoliques et notamment la bulle *Apostolicæ Sedis*, les décisions récentes des Congrégations romaines ont, sur plusieurs points, modifié sensiblement la jurisprudence de l'Eglise. Une nouvelle réédition, revue, corrigée, augmentée, actualisée, devenait donc nécessaire.

“ Un prêtre du diocèse d'Agen, déjà avantageusement connu par une traduction française des *Institutiones canoniques* de D. Camillis, et un bon *Traité des censures* d'après la bulle *Apostolicæ Sedis*, M. l'abbé Condis, curé de Beauregard, a consacré ses études et son expérience à ce sérieux et difficile travail de refonte qu'il vient de mener à bonne fin. Nous disons *difficile* ; car rien de plus difficile à écrire qu'un bon dictionnaire et surtout un dictionnaire canonique dans les temps présents. — Pour composer un bon livre de ce genre, il faut une connaissance parfaite de tous les points scientifiques qui y figurent ; il faut posséder un grand esprit d'analyse ; il faut résumer en quelques lignes dans un style correct, clair et concis les points et les caractères principaux d'une question ; et ce n'est pas chose aussi facile qu'on pourrait se le figurer de loin. Il faut ne rien oublier des choses que l'on traite, ne pas laisser de lacunes, ne point commettre d'inexactitudes, donner à chaque sujet l'étendue que comportent son importance et son actualité, etc. Quand toutes ces conditions se rencontrent, il en résulte un bon livre dont l'utilité est incontestable ; et parce qu'il renferme toutes ces qualités, nous ne craignons pas de recommander le *Dictionnaire canonique*, revu, corrigé, actualisé, de M. l'abbé Condis.

“ Nous venons de le parcourir avec une pleine satisfaction. C'est un livre bien fait et qui rendra de réels services à tous ceux qui le liront et qui s'occupent des législations civile et religieuse.

“ Pour l'étendue de chaque article traité, c'est l'importance actuelle de la matière qui a dirigé le docte reviseur. Ne dire rien de superflu, mais dire tout ce qu'exigeait le sujet pour donner de

lui une idée suffisante, telle a été constamment, selon nous, la règle qui a présidé à l'actualisation de ce dictionnaire. Pas un article qui n'ait reçu quelques améliorations ; un grand nombre ont été retouchés ou remaniés de fond en comble pour les mettre en pleine harmonie avec les décisions récentes ; plus de cinq cents nouveaux articles ont été ajoutés avec beaucoup de science et de discernement. La liturgie, l'histoire, la discipline générale de l'Eglise, la législation civile ecclésiastique de la France, les Congrégations Romaines, les usages du Saint-Siège, les dévotions catholiques, les congrégations religieuses de notre époque, la situation religieuse de toutes les contrées du monde, les concordats conclus avec les diverses nations, ont été l'objet d'articles soignés et d'une scrupuleuse exactitude... Enfin, pour augmenter encore l'utilité de l'œuvre de Mgr André, le judicieux continuateur lui a fait différentes autres additions dont on ne saurait trop le louer et qui sont une recommandation de plus pour son ouvrage. En voici quelques-unes. L'introduction mise en tête du dictionnaire contient des documents de la plus haute importance : le *Syllabus*, la bulle *Apostolicæ Sedis*, les deux constitutions *Dei filius* et *Pastor æternus* promulguées par le Concile du Vatican, l'Encyclique *Immortale Dei* sur la constitution chrétienne des Etats. — Dans le corps de l'ouvrage, plusieurs encycliques, constitutions des papes, décisions récentes des Congrégations romaines sont citées textuellement pour la plus grande facilité du lecteur ; chaque fois que le sujet en vaut la peine, les sources à consulter pour des études plus complètes sont suffisamment indiquées ; de nombreuses notes au bas des pages contiennent, en général, les principaux passages des décrétales ou autres documents visés dans l'ouvrage et qui n'ont pu trouver place dans le texte courant ; les auteurs et les canonistes les plus célèbres : Barbosa, Schmaizgrueber, Reiffenstuel, Pirhing, Giraldi, Bouix, Santi, de Camillis, viennent à propos fortifier la doctrine émise et inspirer confiance au lecteur.

“ Par ces heureuses additions et ces judicieuses corrections, ce dictionnaire, déjà en possession de l'estime publique, devient un ouvrage nouveau d'une actualité frappante, laissant loin derrière lui toutes les éditions précédentes toujours incomplètes et parfois erronées.

“ Le nouveau dictionnaire de M. Condis est un livre d'or et le classique obligé de tous les presbytères. Nous le recommandons vivement au clergé qui trouvera là un résumé succinct, clair, précis de toutes les connaissances juridiques que, par devoir, il est obligé de connaître et dont l'ignorance en France est malheureusement si commune. Nous le recommandons aux personnes du monde qui n'ont pas le temps de faire des études spéciales sur toutes les choses concernant la religion, et qui, cependant, par leur situation, ont besoin d'être instruites sur beaucoup de points qui les touchent et les intéressent. Elles y trouveront le moyen de dissiper sans peine et sans fatigue une ignorance qui est parfois regrettable, pour ne pas dire fatale à l'Eglise et à elles-mêmes. ”

PARTIE LEGALE

Rédacteur : **ALBY**

SEPARATION DE CORPS

QUESTION.—Quel est l'effet de la séparation de corps relativement à la capacité civile de la femme d'après les lois de la Province de Québec et d'après la loi française ?

Clerc notaire

Réponse : I. Dans l'ancien droit du Bas-Canada, c'est-à-dire avant le premier août 1866, jour de la mise en vigueur du Code Civil, la séparation de corps donnait à la femme le droit d'administrer ses biens. Pour tout ce qui excédait cette administration, elle devait avoir l'autorisation de son mari et ce n'est qu'au refus de ce dernier qu'elle pouvait demander l'autorisation du juge.

II. Le Code Civil a changé cette législation d'après les suggestions des Codificateurs, ces derniers jugeant qu'il était trop pénible pour la femme, dans les circonstances où elle se trouvait, d'être obligée d'avoir recours à son mari. L'article 210 décrète, en conséquence, que la femme ne sera plus obligée de demander l'autorisation du mari et que *pour les actes et poursuites tendant à l'aliénation de ses immeubles elle n'aura besoin que de l'autorisation du juge.*

III. En 1875 la législature de Québec a rétabli la législation antérieure au Code Civil. Par le Statut 39 Victoria, chapitre 24, elle a substitué l'article suivant à l'article 210 du Code. C'est l'article 5788 des Statuts Refondus de la Province de Québec. Le voici textuellement :

5788. L'article 210 doit se lire comme suit :

“ **210.** Cette séparation rend la femme capable d'ester en jugement et de contracter seule pour tout ce qui regarde l'administration de ses biens, mais pour les actes et poursuites tendant à l'aliénation de ses immeubles, elle a besoin de l'autorisation de son mari, ou sur son refus, de celle du juge. ”

La femme doit faire la preuve que son mari a refusé son autorisation.

IV. En France, d'après la loi du 6 Février 1893 “ la séparation de corps a pour effet de rendre à la femme le plein exercice de sa capacité civile sans qu'elle ait besoin de recourir à l'autorisation de son mari ou de justice (1) ”

Ainsi, en France, la femme séparée de corps a non seulement l'administration de ses biens la plus ample possible, mais elle en a même la libre et absolue disposition. Ceci s'applique aux immeubles comme aux biens mobiliers. Ainsi elle peut les vendre, les échanger, les donner, les grever d'hypothèques et en disposer de toute autre manière quelconque comme la femme majeure non mariée peut le faire. Elle n'a pas besoin de l'autorisation de son mari ni de celle du juge. Elle jouit de la capacité civile dans toute son intégrité et sans aucune restriction.

(1) Textuel.

LA QUESTION DES ECOLES

Le Dr Bourinot, greffier de la Chambre des Communes, a donné son opinion sur la question des Ecoles Séparées du Manitoba. En voici les conclusions.

“Après une étude consciencieuse de la question, j'en suis venu aux conclusions suivantes :

Les législatures provinciales ont Juridiction exclusive pour faire des lois en matière d'éducation, mais l'exercice de ce pouvoir est soumis à certaines conditions ; et le gouvernement et le parlement du Canada ont, eux, un pouvoir remédiateur au cas où une injustice est faite à une minorité „religieuse, par l'autorité provinciale en matière d'éducation.

Le gouverneur général en conseil a agi dans la limite de ses attributions en passant l'ordre remédiateur.

Cet ordre en conseil est purement suggestif. Il n'est pas final ni décisif. Il indique purement et simplement au gouvernement manitobain la “seule” marche constitutionnelle à suivre pour arriver au règlement de la question.

Si la législature du Manitoba refuse d'intervenir, elle déclarera *ipso facto*, qu'elle entend renoncer à son pouvoir exclusif de légiférer en matière d'éducation et qu'elle désire que ce pouvoir soit transféré au Parlement fédéral.

Si elle intervient, elle sortira pour toujours de la politique une question qui n'aurait jamais dû y entrer. Elle rendra justice à toutes les classes et à toutes les croyances.”

LA REFORME DU DOCTORAT EN DROIT (1)

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique vient de prendre une résolution grosse de conséquences. Il veut réformer et moderniser l'étude du droit.

On trouve, non sans quelque raison, que les études juridiques devraient porter sur les questions économiques et sociales à l'ordre du jour, au moins autant que sur le droit romain et les vieilles formules de Tribonien et de Papinien.

D'où le projet suivant : il y aurait deux doctorats en droit : le doctorat des sciences juridiques et celui des sciences économiques et politiques.

Le licencié en droit verrait donc s'ouvrir devant lui deux voies qui le mèneraient au doctorat.

On discute très fort dans le monde des écoles sur les avantages et les inconvénients de la nouvelle combinaison.

La Croix de Paris, 2 avril 1895.

UN VIEUX NOTAIRE

On lit dans *l'Univers* du 8 avril :

C'est le département de Vaucluse, au dire du *Journal du Comtat*, qui possède le doyen des notaires de France :

M. Bonenfant, notaire à Sablet, a près de cent ans. Il a prêté serment en août 1824. Il a donc près de 71 ans de services, c'est-à-dire presque trois fois le temps voulu pour la retraite. Nous espérons bien qu'il le quadruplera.

Ce digne homme se porte à merveille. Tous les ans il va à pied à Orange présider le banquet des notaires, y apportant un tribut d'entrain et d'excellent appétit. Il revient, de même, à ses chères minutes et ces 30 kilomètres ne le fatiguent pas plus que la digestion.

NOTE DE LA REDACTION.—Le doyen des notaires de la Province de Québec est M. Richard Dickinson. Il réside à Bedford dans le comté de Missisquoi. Sa commission porte la date du premier juillet 1828. L'année dernière il a donné sa démission comme Régistrateur, charge qu'il occupait depuis plus de cinquante ans. Il avait été nommé à cette charge lors de l'établissement des bureaux d'enregistrement.

(1) En France.

LA QUESTION RELIGIEUSE EN ORIENT

Et l'Union des Eglises, par un Missionnaire.

In-12..... \$0.25

L'union des Eglises est une question à l'ordre du jour : la presse religieuse la traite souvent dans ses revues et ses journaux, en Occident comme en Orient. La politique elle-même, loin de s'en désintéresser, attache à sa solution une importance considérable. Des hommes d'Etat en font aussi le sujet de leurs préoccupations, et croient trouver en elle la solution de certains problèmes que l'avenir présente sous des dehors menaçants.

Une sorte d'instinct, vague, indéfini peut-être dans le principe, mais qui peu à peu revêt une forme plus précise, y pousse aujourd'hui les peuples de l'Orient. Ils ont compris enfin que la guerre n'est pas l'état naturel des peuples, encore moins des Eglises qui adorent un Dieu de paix et de mansuétude. Et ils se prennent à désirer cette union qui seule peut assurer la paix et l'asseoir sur des bases solides.

Autrefois le seul mot d'union soulevait des tempêtes ; aujourd'hui on en parle en Orient, dans la Grèce, dans les Balkans et jusqu'en Russie comme d'une chose possible, avantageuse même et par suite désirable. On en discute paisiblement les conditions dans les feuilles périodiques ou quotidiennes, en attendant qu'on les discute bientôt peut-être dans les parlements et devant les conseils des grands.

C'est un réveil véritable de la pensée chrétienne, un retour vers l'esprit de l'Evangile qui ne peut être que de bon augure, parce que tout indique qu'il est vraiment providentiel et répond à un besoin des peuples.

N'est-il pas remarquable, en effet, que ce mouvement se produise au moment même où la négation antichrétienne est plus vive, plus ardente, plus forte en apparence que jamais, dans notre vieille Europe qu'elle enserré de ses liens et menace de renverser ?

Ne faut-il pas que toutes les âmes en qui la religion du divin crucifié est encore vivante, s'unissent dans une communauté parfaite d'idées et de sentiments pour combattre l'hydre de la science orgueilleuse et sans Dieu, qui se réclame du père du mensonge afin de détruire le règne de Jésus-Christ et de son Eglise !

Au moment où cette science révoltée envahit l'Orient et le pénètre de toutes parts, il est naturel que ces anciennes communions séparées de l'Eglise romaine, sentant l'impuissance où elles sont de s'arracher aux redoutables ennemis qui les étouffent, jettent enfin un regard vers elle, et sentent naître le désir de s'unir à cette Eglise restée, malgré tout, la puissance morale la plus forte, la plus élevée, la seule capable de résister à l'esprit nouveau qui souffle sur l'humanité, et d'arrêter ses conquêtes et ses ravages.

Qu'elle serait, en effet, féconde pour le bien, cette alliance de tous les cœurs chrétiens ne formant plus, des Églises de l'Orient et de celle de l'Occident, qu'une seule Église animée du même esprit de vérité, et combattant partout à la fois, l'esprit d'erreur et de révolte qui se montre partout et qui fait trembler les puissants jusque sur leur trône ?

On conçoit qu'une sage politique amène un jour, et peut-être ce jour est-il déjà près de luire, ceux qui président aux destinées des peuples orthodoxes, à désirer une union seule capable de consolider leur autorité et d'affermir le terrain que la Révolution fait se dérober sous leurs pas.

Mais on conçoit encore mieux l'écho réveillé par cette pensée de l'union dans toutes les âmes chrétiennes qui, à l'exemple de leur divin Maître, ne cesse de la demander à Dieu comme le plus important de tous les biens ici-bas.

En comprenant davantage la sublime grandeur, elles la désirent plus ardemment, et se sentent disposées à en servir la cause de toutes leurs forces, chacune dans le milieu où elle se trouve placée, et avec les moyens que la Providence lui a départis.

Elles sont stimulées à cette œuvre de zèle, excellente entre toutes, non seulement par la pensée du bien qui en résulterait pour les âmes, pour les nations, et surtout pour l'Église, par celle de la gloire qui en reviendrait à Dieu, et de leur correspondance au désir le plus ardent du Sauveur, mais encore par l'exemple et les paternelles exhortations du Souverain Pontife Léon XIII, dont la touchante sollicitude pour les Églises d'Orient, les efforts constants accomplis pour mener à bien cette grande œuvre, et la haute sagesse avec laquelle il dirige ceux qui y travaillent plus directement, sont à la fois le plus précieux encouragement et la plus sûre garantie du succès.

Sans douter précisément de ce succès et sans regarder comme absolument impossible cette union désirée et demandée à Dieu par une prière incessante, même par la prière publique de l'Église, puisque les liturgies de l'Orient comme la liturgie latine contiennent toutes cette demande, il y a des esprits qui en exagèrent la difficulté et dont l'espérance peu ferme ébranle parfois celle des âmes plus confiantes en l'avenir.

Il n'y a pas à le nier, l'entreprise, par là même précisément qu'elle a une importance capitale, présente certaines difficultés inhérentes à toutes les grandes œuvres. Il ne faut pas cependant s'exagérer ces difficultés et les regarder comme insurmontables : non seulement elles n'ont pas ce caractère, mais, on peut l'affirmer avec assurance, elles sont de bien minime importance, en face surtout du bien immense qui doit résulter du succès.

C'est dans le but de réduire ces obstacles à leur juste valeur que ces lignes sont écrites. Si l'on veut bien les lire, on se convaincra, nous osons l'espérer, du peu de valeur de beaucoup des difficultés qu'on croit voir se dresser devant soi. Les préjugés les ont fait naître et les ont entretenues autrefois, par suite de circonstances

malheureuses dans lesquelles la religion n'était en réalité pour rien, mais où les passions humaines ont voulu la faire intervenir.

Mais aujourd'hui ces préjugés ne peuvent plus s'appuyer même sur un semblant de raison ; et si l'on veut bien ne s'animer de part et d'autre que du désir sincère de l'union, ils céderont aisément devant l'évidence des faits.

On pourra voir, en effet, dans ce modeste écrit, que : ni la diversité des liturgies et de la discipline, ni la question théologique ne sont et ne peuvent être un obstacle à l'union des Eglises : la diversité des liturgies et de la discipline n'étant pas en cause, quoi qu'on en ait pensé, dit ou écrit, ou même malgré des agissements qui ont pu faire croire le contraire, et la question théologique, si on veut l'envisager de près, n'existant pas en réalité.

Quant à la politique, parce qu'elle s'est placée dans le passé à un faux point de vue, elle a été la véritable cause du schisme qui divise les Eglises ; mais elle secondera elle-même l'union au lieu d'être un obstacle, du moment qu'elle y trouvera son intérêt : ce moment est aujourd'hui venu.

Nous montrerons qu'en tout cela n'est pas l'obstacle réel. Il est nécessaire qu'on s'en convainque, non seulement pour ne pas entretenir en soi-même les préjugés qui paralysent les efforts, mais aussi pour qu'on travaille à les bannir des esprits qui pourraient en être imbus.

Aujourd'hui le grand mal de toutes les Eglises orientales est ailleurs. Il se trouve dans la funeste influence à laquelle ces Eglises sont soumises depuis quelques années, et dont les effets pernicieux vont toujours grandissant, de la science antichrétienne ou protestante dont les peuples chrétiens de l'Orient sont inondés de toutes parts, et qu'un besoin irrésistible d'instruction entraîne violemment vers elle, de sorte qu'ils deviennent ainsi eux-mêmes les principaux auteurs de leur ruine.

L'illusion n'est plus permise : la science protestante, on s'en convaincra par des chiffres dont la douloureuse éloquence n'échappera à personne, exerce là-bas des ravages incalculables, désagrège peu à peu ces antiques Eglises d'Orient et les aura bientôt détruites, si l'on ne parvient à lui opposer une barrière assez forte.

Ces Eglises ne peuvent plus aujourd'hui rester dans leur *statu quo* séculaire, et elles n'en sortiront que pour subir jusqu'au bout l'action destructive de l'irrégion et du protestantisme qui se confond avec elle, ou pour reprendre, au contact de l'Eglise catholique, en s'unissant à elle, une nouvelle vie, tout en conservant les formes d'autrefois.

Telles sont les principales pensées dont on trouvera le développement sommaire dans les lignes qui vont suivre.

Puissent-elles contribuer pour une petite part, si minime soit-elle, à la grande œuvre de l'union des Eglises, en attirant à l'Orient quelques sympathies de plus, en faisant tomber quelques-uns des préjugés qui entretiennent la division, et en inspirant les pensées de concorde, de fraternité chrétienne, de divine charité seules

capables de faire disparaître le schisme, œuvre de discorde et de haine!

Le jour où l'Orient aura compris qu'on veut uniquement son bien en l'appelant à l'union, sans rien lui enlever de ses traditions liturgiques et disciplinaires; ce jour-là l'union aura réalisé un immense progrès; et ceux qui auront eu part à cet heureux résultat auront trouvé une précieuse récompense de leurs efforts.

La seule ambition d'avoir une part à cette récompense a dicté cet humble travail. Nous le déposons aux pieds de la Vierge-Immaculée, invoquée par l'Orient et l'Occident avec la même confiance, entourée du même respect et du même amour filial. Combien ils seront plus heureux encore de célébrer ses gloires d'un commun accord et dans une harmonie plus parfaite, lorsque sa maternelle protection les aura de nouveau réunis aux pieds de son divin Fils Jésus dans l'unique bercail de la sainte Eglise!

ETAT ACTUEL DES EGLISES ORIENTALES

Avant de passer à l'examen de la question religieuse en Orient, il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil rapide sur les diverses Eglises orientales, catholiques ou dissidentes.

On connaît assez les divisions profondes semées jadis dans ces anciennes contrées par l'esprit d'hérésie et de schisme.

Une première scission se produit au V^e siècle dans le patriarcat d'Antioche, lorsque l'hérésie de Nestorius gagne la Syrie orientale, établit son siège à Séleucie et sépare de l'Eglise catholique un nombre assez considérable de chrétiens d'Orient, connus désormais dans l'histoire sous le nom de Nestoriens.

Ce même siècle ne devait pas prendre fin sans voir se former de nouvelles Eglises dissidentes, à la suite de l'hérésie d'Eutychès. Le patriarcat d'Antioche, n'est pas le seul atteint, cette fois. Ceux d'Alexandrie et de Jérusalem sont démembrés, eux aussi, et l'Arménie, qui avait résisté à la funeste influence de Nestorius, refuse également d'accepter le concile de Chalcédoine et se sépare de l'unité. Trois Eglises nouvelles se constituent donc, à cette époque, en sociétés indépendantes des légitimes pasteurs: l'Eglise syrienne-jacobite, l'Eglise arménienne et l'Eglise copte également jacobites ou monophysites. La dernière entraînait dans sa révolte l'Abyssinie que, deux cents ans auparavant, elle avait gagnée à Jésus-Christ.

Ceux, parmi les Orientaux, qui demeurent fidèles à l'orthodoxie, dans les trois patriarcats si profondément divisés, reçoivent alors le nom de *Melchites* ou royalistes, parce que leur fidélité à l'Eglise est en même temps un acte de soumission à l'autorité impériale de Marcien, défenseur dévoué de la foi de Chalcédoine.

Bientôt après, au VII^e siècle, se fonde dans les montagnes du Liban une nouvelle Eglise connue sous le nom de *Maronite*, nom qu'elle doit à son fondateur, religieux d'un monastère aux sources

de l'Oronte avant de devenir le chef de cette communauté chrétienne.

Avant le schisme de Photius et de Michel Cérulaire, aux IX^e et XI^e siècles, l'Orient comptait donc déjà six Eglises différentes dont deux catholiques : melchite et maronite ; et quatre dissidentes : nestorienne, arménienne, syrienne-jacobite et copte.

La rupture entre l'Orient et l'Occident devint complète, lorsque le schisme grec acheva de détacher de l'unité tout ce qui portait encore le nom de catholique dans les quatre patriarchats de Constantinople, d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem. Il faut peut-être en excepter les Maronites, qui s'attribuent la gloire d'avoir toujours persévéré dans l'union, et certains membres de l'Eglise melchite qui n'auraient point adhéré au schisme, mais dont il est difficile, impossible même, dans l'état actuel de leur histoire, d'apprécier le nombre.

L'état de choses que nous venons d'indiquer rapidement devait se perpétuer en Orient, malgré de nombreuses tentatives d'union, les unes avortées avant d'être accomplies, les autres malheureusement trop peu solides pour le modifier profondément.

Il était réservé aux XVII^e et XVIII^e siècles de voir un commencement de résurrection, permanent cette fois, des Eglises orientales dissidentes. C'est à cette époque que sont définitivement constitués les nouveaux patriarchats catholiques d'Orient : pour les Nestoriens revenus à l'unité sous le nom de Chaldéens, pour les Syriens, pour les Grecs et pour les Arméniens unis. Les Coptes rentrés dans le giron de l'Eglise, trop peu nombreux pour constituer un patriarchat, sont restés jusqu'à nos jours sous la juridiction d'un vicaire apostolique.

Pour comprendre la situation actuelle de l'Orient au point de vue chrétien, il faut se rappeler que chacune des communions unies déjà nommées, à l'exception de la nation maronite tout entière catholique, se trouve en face d'une Eglise non-unie de même langue liturgique, de même rite et de même nom qu'elle.

Il faut remarquer aussi que la seule différence entre ces diverses communautés toutes catholiques se trouve uniquement dans le rite ou les usages liturgiques et disciplinaires. Chacune d'elle, en revenant à l'unité, a conservé, en effet, le rite de l'Eglise séparée qu'elle abandonnait pour s'unir à l'Eglise romaine.

Ces notions, toutes sommaires qu'elles sont, nous permettent d'établir le tableau suivant des Eglises orientales, tableau que nous emprunterons, en le complétant, à l'ouvrage du baron d'Avril : *Documents relatifs aux Eglises de l'Orient*, p. 10 et 11, commençant par les Eglises unies.

1° Les Chaldéens unis de Turquie et de Perse sont sous la juridiction du patriarche de Babylone, en résidence à Mossoul. Onze évêques ses suffragants gouvernent une population de plus de 30.000 âmes, dont le nombre augmente chaque jour.

2° Les Syriens unis, répandus dans la Syrie, le Mésopotamie et l'Asie Mineure, relèvent d'un patriarche du titre d'Antioche, dont la résidence est fixée à Mardin. Les évêques de rite syrien uni

sont au nombre de onze et administrent une population catholique à peu près égale au chiffre des Chaldéens.

3° Les Maronites habitent principalement le mont Liban. Tous catholiques depuis des siècles, comme nous l'avons dit, ils forment un groupe de 250.000 âmes environ, sous l'autorité d'un patriarche également du titre d'Antioche, en résidence près de Beyrouth, et de onze ou douze archevêques ou évêques.

Ces trois Eglises ont la même langue liturgique : le syriaque plus ou moins pur.

4° Les Arméniens unis de l'Orient ont un patriarche du titre de Cilicie, résidant à Constantinople et 17 ou 18 évêques. C'est la communion catholique la plus importante de l'Orient, puisqu'elle compte plus d'un million de fidèles. La langue liturgique est l'arménien ancien.

5° Les Grecs unis d'Orient, au nombre d'environ 100.000, sont répandus : en Syrie, en Palestine, en Egypte, et dépendent d'un patriarche du titre d'Antioche : en 1838, Grégoire XVI a joint à ce titre ceux d'Alexandrie et de Jérusalem. La résidence habituelle de ce patriarche est à Damas. Le patriarcat comprend actuellement douze archevêchés ou évêchés. Dans sa liturgie, l'Eglise grecque unie d'Orient fait usage habituellement de l'arabe, bien que le grec soit la langue liturgique officielle.

Il y a encore des Grecs unis, de rite et de langue : à Constantinople, en Italie, en Corse, et quelques-uns en Grèce ; mais ils ne relèvent pas du patriarche d'Antioche.

6° Les Coptes unis forment en Egypte une communauté catholique encore peu nombreuse, la moins nombreuse de toutes celles que nous venons de mentionner. Aussi la hiérarchie régulière n'y est-elle pas établie. Les Coptes unis font usage, dans la liturgie, de leur propre langue ou de la langue arabe.

7° A ces Eglises catholiques orientales proprement dites, il faudrait joindre encore, pour donner une idée générale des rites orientaux unis : les Arméniens d'Autriche, de Venise et de Rome ; les Georgiens unis de Constantinople ; les Ruthènes unis de la Pologne, de la Galicie et de la Hongrie ; les Serbes unis de la Croatie ; les Valaques unis de l'Autriche ; et les Bulgares unis de la Bulgarie proprement dite, de la Macédoine et de la Thrace. Toutes ces communautés unies, orientales de rite seulement, forment une population catholique d'environ 6 millions d'âmes.

A ce tableau des Eglises unies joignons maintenant celui des Eglises non unies, et nous aurons un aperçu général de l'état de la religion chrétienne en Orient.

1° Les Nestoriens, la plus ancienne des communions détachées de l'Eglise universelle, forment une communauté de 200.000 âmes environ, groupées surtout dans le Kurdistan. Cette population, qu'un vent de conversion pousse en ce moment vers le catholicisme, n'est plus hérétique que de nom. Elle est gouvernée par un patriarche qui porte le titre de *catholicos* et réside à Kotchanès.

2° Les Syriens Jacobites, répandus en Syrie, en Mésopotamie et dans les Indes, ont un patriarche résidant à Zag-Faran, près de Mardin, et sont environ 50.000.

3° Les Arméniens non unis appelés Grégoriens ont un patriarche ou *catholicos* à Esch-Miadzin. C'est le chef suprême, au spirituel, de tous les Arméniens schismatiques, au nombre de plus de 2 millions. Il y a encore plusieurs patriarches de rang secondaire : à Constantinople, à Jérusalem, à Sis en Cilicie, à Cachaliar et à Achtamar (1).

4° Les Grecs non unis se rencontrent non seulement dans le patriarcat de Constantinople et dans le royaume de Grèce, mais encore dans les patriarcats d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem. Ils forment aussi quelques communautés distinctes en d'autres lieux. On peut en évaluer le nombre à plus de trois millions, dont 250.000 en Syrie, en Palestine et en Egypte.

Le patriarche de Constantinople est censé le chef de l'Eglise grecque; mais en réalité il n'est guère reconnu comme tel que par les Eglises grecques de la Turquie d'Europe et de l'Asie Mineure: les Hellènes se sont soustraits à son autorité pour se soumettre à celle du Synode d'Athènes; quant aux patriarches d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, ils ne lui sont soumis que de nom.

5° Les Coptes non unis habitent presque exclusivement l'Egypte où ils sont gouvernés au spirituel par un patriarche du titre d'Alexandrie. Les auteurs ne sont pas d'accord pour en fixer le nombre, qu'ils font varier de deux cent mille à cinq cent mille. C'est le patriarche copte d'Egypte qui nomme le métropolitain d'Abyssinie.

C'est surtout en Europe qu'on trouve aujourd'hui les communautés non unies les plus nombreuses. La Russie vient en première ligne: elle est régie au spirituel par le Saint-Synode de Saint-Petersbourg. La Serbie a un patriarche non uni à Carlovitz; le Monténégro un métropolitain, ainsi que la Transylvanie et la Boukovine; la Roumanie a un primat à Bukarest, et la Bulgarie un exarque à Ternovo. Les Géorgiens ont un exarque à Tiflis; mais son autorité a été de fait absorbée par le Synode russe.

Il faut observer, en terminant ce court aperçu, que les Eglises, soit catholiques, soit non unies de l'empire turc, jouissent d'une certaine autonomie politique. D'où il résulte que leur chef religieux est en même temps, dans une certaine mesure, leur chef civil.

Ces quelques notions, nécessaires pour l'intelligence de ce qui va suivre, une fois données, il nous reste à aborder l'examen de la question religieuse en Orient.

(1) Les chiffres indiqués ci-dessus ne sont qu'approximatifs. A défaut de statistiques officielles on est bien obligé de se contenter des nombres fournis par l'estimation commune.

LA FOI ET L'INCREDULITE

Qui a raison au tribunal de la vérité, du croyant ou de l'incrédule ou la foi et l'incrédulité devant la raison et la science, les autorités et les faits. Ouvrage destiné spécialement aux diverses associations de Jeunesse Catholique, par le P. P. S., Missionnaire.

1 vol. in-18..... \$0.45

Aux diverses associations de la Jeunesse Catholique de l'un et de l'autre sexe

Mes chers amis,

On rapporte qu'au siècle passé, un grand serviteur de Dieu, saint Paul de la Croix, mort à Rome en 1775, contemplant un jour en esprit le siècle dans lequel nous vivons, prophétisa que la défaillance de la foi serait si grande en ce siècle dans le monde chrétien, qu'un Concile, convoqué dans le but de s'opposer à un si grand mal, devrait débiter par l'article de l'existence de Dieu. Et il est vrai que ce que n'avait jamais fait aucun Concile dans le passé, le Concile du Vatican dut le faire, en 1870, à la face du siècle des prétendues lumières et du soi-disant progrès social, en promulguant, dans le canon 10 de la 3e session, le dogme de l'existence de Dieu. Il n'est donc pas étonnant qu'à une époque comme la nôtre, si orgueilleuse de sa science et en même temps de si peu de foi, il n'est pas étonnant que soit devenue si commune la fatale idée que la Religion est bonne pour les enfants, les femmes et les personnes affaiblies, tandis que l'irréligion est le fait des personnes sérieuses et réfléchies — ou, en d'autres termes, que la foi est bonne pour les simples et les ignorants, mais que l'incrédulité est le propre des gens perspicaces et des sages. — L'influence que la Foi et l'Incrédulité exercent sur l'individu, sur la famille et sur la société est donc si grande aujourd'hui, qu'il ne peut y avoir rien de plus important que de dissiper cette malheureuse et funeste idée préconçue qui s'est étendue comme tache d'huile sur tout ce qui touche à la Foi, et de montrer combien vaines et insensées sont les attaques des Incrédules, qui, aujourd'hui plus que jamais, s'efforcent de la détruire.

En ce livre, mes chers amis, vous trouverez, bien que résumées en peu de mots, les solutions et les réponses à toutes les principales objections et difficultés qui servent d'armes à l'impiété pour attaquer la Foi catholique, l'Eglise et la Société chrétienne : et c'est à vous, plus qu'à tout autre classe, que ce livre est destiné et qu'il se recommande, puisque c'est sur vous que se fondent justement les plus vives espérances non seulement de la famille et de la société, mais encore de l'Eglise et de la religion. — On a dit qu'un *livre est une puissance*, et il n'est pas douteux qu'un livre peut être *une puissance* : mais sans prétendre que tel soit en réalité le mérite intrinsèque de cette ouvrage, je veux seulement dire qu'il peut être de quelque utilité, surtout en un siècle comme le nôtre, pour tout le monde indistinctement, et plus spécialement pour vous, mes chers amis. Car à un âge où la candeur naturelle

de votre âme ne soupçonne pas les pièges et où la vivacité des passions et l'inexpérience du monde vous laissent exposés à tous les traits de l'erreur et de la corruption, un livre qui vous aide à dissiper les erreurs, les faussetés et les calomnies dont on se sert pour combattre la Religion, doit, sans aucun doute, vous être d'un très grand secours pour vous permettre de vous garer de l'abîme épouvantable de l'incrédulité et de conserver en vos âmes le trésor inappréciable de la Foi. D'autant plus qu'aujourd'hui on a supprimé dans les écoles et collèges de l'Etat tout enseignement religieux, pendant que, pour comble de malheur, la plus grande partie des maîtres et maîtresses des établissements publics d'éducation, et même des établissements privés, font ostentation et propagande d'impiété au nom de la science et du progrès du savoir humain, bien que les sciences et le savoir humain ne soient ordinairement composés que de connaissances très peu étendues ou au moins très exclusives.

Lisez donc, mes chers amis, lisez ce livre avec attention, ou, pour mieux dire, étudiez-le, apprenez-le par cœur, afin de confondre les ennemis de votre sainte foi et pour préserver votre âme de la triste contagion de l'Incrédulité, avec toutes ses funestes conséquences pour la vie présente et pour la vie future. Plus encore : faites connaître ce livre à autant de personnes, parents, amis, connaissances, étrangers même, que vous le pourrez, car de toutes les œuvres de miséricorde et de charité chrétiennes, la préservation de l'Incrédulité et la conservation de la Foi sont en même temps les plus méritoires pour qui les fait, les plus utiles pour qui les reçoit. — Et que nul d'entre vous, mes chers enfants, ne commette l'erreur de penser que ce n'est pas la besogne des personnes vivant dans le siècle, de défendre la religion et de propager la foi. En effet, bien qu'il soit évident que les laïques n'ont pas le caractère sacerdotal, ni l'obligation qui lie les prêtres à ce sujet, ils ont cependant le caractère sacré du baptême et le devoir de la charité ; ils ne peuvent donc pas s'exempter de l'obligation de combattre pour la défense de l'Eglise, leur tendre mère, et pour le triomphe de la Foi qu'ils ont reçue d'elle. Et ainsi depuis l'aurore du christianisme jusqu'à nos jours, et jusqu'à la consommation des siècles, les laïques de l'un et de l'autre sexe, animés d'un véritable esprit de foi, de tout état et de toute condition, ont pris et prendront toujours une part très active dans ces luttes, dans ces combats de l'erreur contre la vérité, du mal contre le bien, de Satan contre Dieu et contre l'humanité. J'ajoute, avec le cardinal Alimonda, qu'aujourd'hui plus que jamais, les laïques doivent entrer dans l'arène pour les combats de la Foi. " L'époque de la civilisation corrompue, dit ce docte prélat, est l'époque de la sécularisation furieuse. Eh bien : le monde veut se montrer profane, il ne veut plus être laïque : c'est donc votre heure, laïques, qui a sonné ! Vous qui portez un vêtement qui plaît et qu'on accepte, mais qui cachez en vous-mêmes une vie religieuse intense, vous correspondez merveilleusement aux exigences de notre temps ; — c'est vous, si je puis ainsi m'exprimer, qui devenez le sacerdoce même

de Jésus-Christ, revêtu des livrées du XIXe siècle, son vainqueur cependant et son régénérateur, de qui vient notre espoir que le XXe sera moins malheureux. Laïques catholiques si méritants! appliquez votre esprit à ce sacerdoce social, consacrez-lui vos journées et vos veilles! O laïques, Dieu vous a confié une mission magnifique à notre époque en vous donnant le privilège du crédit public au milieu d'une génération sans foi. Comme autrefois, aux jours de l'invasion des hordes musulmanes où l'Eglise sauva l'Europe en envoyant contre ces toiles furieuses les ordres nombreux de ses chevaliers, dont les hauts faits remplissent l'histoire, de même actuellement se lève l'Eglise pour le salut de l'Europe et du monde en opposant à l'ennemi commun les nouveaux combattants et les nouveaux chevaliers des Associations catholiques. Et quel est notre commun ennemi? Quel est, Messieurs, le Musulman de nos jours? C'est l'incrédulité et la corruption."

Vous aussi jeunes filles et vierges catholiques, cessez de vous imaginer que le sexe faible n'a rien à faire ou que son rôle est insignifiant dans cette mission splendide : non, cela n'est pas, car si l'action et l'exemple de l'homme ont un plus grand poids dans le bien comme dans le mal, parce qu'il proviennent d'une intelligence plus robuste et d'un jugement plus solide, l'action et l'exemple de la femme, dans ces mêmes cas, sont plus insinuants et plus persuasifs, parce qu'ils partent du cœur. Et ainsi la femme, dans tous les états et toutes les conditions de la vie, comme petite enfant, comme jeune fille, comme épouse et comme mère, au milieu du monde comme dans la vie religieuse, a exercé et exercera toujours une immense influence sur la société, pour le bien comme pour le mal. Un grand philosophe et un grand théologien, le P. Ventura, dans son beau livre, *la Femme catholique*, dit avec raison que pendant dix-huit siècles, rien de grand, rien d'utile ne s'est fait dans l'Eglise, ni dans les nations chrétiennes en dehors de l'influence et de la coopération de la femme : et même, il affirme que si l'homme engendre l'erreur, c'est la femme qui la met au jour et la nourrit, démontrant ainsi que toutes les fausses religions et toutes les hérésies furent établies avec le concours de la femme, et que la propagation du protestantisme et de l'incrédulité furent l'œuvre de la femme. De sorte que la société civile, dit ce savant, " n'est autre chose que ce que les femmes l'ont faite : Elle n'est sage où insensée, religieuse ou impie, chaste ou corrompue qu'en proportion de la chasteté ou du libertinage, de la religion ou de l'impiété, de la sagesse ou de la légèreté des femmes ", et ceci corrobore ce que l'impie Rousseau lui-même écrivit, à savoir que " les hommes seront toujours ce que voudront les femmes : si vous voulez qu'ils soient grands et vertueux, enseignez aux femmes la grandeur et la vertu ". D'où nous pouvons facilement conclure que si la femme, dans sa condition d'enfant ou de jeune fille dans la famille et la société, est sainte et qu'elle soit sainte encore après, en qualité d'épouse et de mère, on peut affirmer à l'abri de tout doute que la société domestique et que la société civile seront saintes aussi. Mais comme malheu-

reusement l'éducation de la femme se trouve aujourd'hui viciée dès le berceau, et que la femme par conséquent est dévoyée, dans ses sentiments et sa raison, presque avant qu'elle soit capable de sentir et de raisonner, il n'est pas étonnant que la famille et la société présentent le triste tableau d'une décadence complète et que la femme, le plus souvent, devienne la victime de l'impiété et des vices les plus brutaux de l'homme, de même que l'homme est en général victime de la frivolité et des caprices de la femme. Vous faites donc une grave erreur, mes chères filles, si vous croyez que vous n'avez aucun rôle à jouer ou que ce rôle est peu important dans la mission sublime que Dieu a confiée de nos jours aux laïques, au milieu de l'humanité.

Je termine donc, mes chers amis, en vous exhortant à entreprendre avec courage et constance la défense de la foi, puisque la cause de la foi est la cause de Dieu, et que la cause de Dieu est aussi la cause de votre propre félicité en ce monde et en l'autre. L'opinion publique elle-même veut aujourd'hui que nous nous prononcions tous clairement entre la foi et l'incrédulité, comme l'a confessé même un écrivain rationaliste, Jules Simon, il y a quelques années. Il est donc de toute nécessité que tous les fidèles, indistinctement, de l'un et de l'autre sexe, qui se vantent d'être catholiques, prennent une part active et efficace dans la défense de la foi, étynt établi que "les miracles, Dieu n'a pas coutume de les faire pour la défense de la foi, sinon à son origine", comme le remarque sagement le célèbre polémiste espagnol Sardà y Salvany. D'où nous devons tirer que toute personne qui possède par la miséricorde de Dieu le trésor très précieux de la foi, doit savoir le garder avec grand soin et le défendre vaillamment : et le garder et le défendre avec d'autant plus de vigilance et de vaillance que les dangers de le perdre sont plus grands et plus fréquents, comme cela arrive précisément aux jeunes gens et aux jeunes filles par suite de leur inexpérience du monde, de la vivacité de leurs passions et des attaques plus violentes de l'ennemi de leur salut éternel. Ne laissez jamais tomber dans l'oubli, mais au contraire ayez-le toujours profondément gravé dans votre esprit, que le démon est en quête de la jeunesse avec l'ardeur fébrile du chasseur, selon l'expression de Cornelius A. Lapidé "*Dæmon adolescentes maxime venatur*", parce qu'il sait fort bien que Dieu aime la jeunesse d'un amour de prédilection, dit ce célèbre commentateur des Saintes Ecritures, "*quia scit a Deo pios adolescentes maxime amari*". Mais vous ne pourrez jamais être de vaillants défenseurs de la foi, si vous ne vous trouvez pas animés d'un véritable esprit de foi, et cet esprit de foi, vous ne l'obtiendrez jamais sans pratiquer les œuvres de la foi, qui sont, vous le savez, l'accomplissement exact de la loi de Dieu et de l'Eglise, — l'exercice quotidien de la prière, — la fréquentation des sacrements, — la fuite des occasions dangereuses, — et enfin les œuvres de la charité chrétienne. Pratiquez donc ces moyens avec constance et fidélité et vous serez infailliblement des âmes pleines d'une foi vive. En possédant cette foi ardente, vous deviendrez aussi de vaillants champions pour la défendre,

chacun de vous dans la sphère de son état et de sa condition ; parce que plus l'âme se trouve enflammée par l'amour de Dieu et du prochain, plus elle brûle de zèle pour la foi ; et ainsi le zèle de la foi est le fruit de la charité.

Que Dieu notre Seigneur vous garde toujours par sa sainte grâce, mes chers enfants, et vous rende heureux dans le temps et dans l'éternité.

SCENES DE LA VIE MEXICAINE

PANCHITA

(suite)

L'observateur a plus beau jeu ici qu'au Paseo. Le dimanche surtout, l'*Alameda* présente le coup d'œil le plus varié et le plus attrayant. Le peuple est revêtu de ses costumes les plus pittoresques ; il brille de couleurs tranchantes, et rien n'est curieux comme de voir les moços, ou jeunes gens de la classe inférieure, indiens, métis, mulâtres, ou de sang blanc, se pavaner devant les bourgeois, qui ont déjà adopté le costume européen, saluer familièrement quelques vieux Franciscains qui se reposent en fumant leur cigarette, ou se dandiner devant une *china* (1) aux jupons jaunes et rouges.

Le soleil s'était couché tout à fait pendant que nous faisons nos remarques, du banc où nous étions assis. Dans l'intervalle un vieillard qui paraissait appartenir à la race indigène, mais dont l'extérieur annonçait une certaine aisance, vint s'asseoir avec une jeune fille à un pas de nous.

— *Con licencia, senores* (avec votre permission, Messieurs), dit-il en nous saluant avec cette

(1) Jeune fille du peuple.

urbanité qui distingue à un si haut degré les Mexicains de tout rang.

Nous rendons le salut sans répondre. Le vieillard avait un air facile et doux. La jeune fille, vêtue d'un ample jupon blanc, orné de broderies de diverses couleurs, les pieds sans bas, mais chaussés d'élégants petits souliers de satin noir, et la tête gracieusement enveloppée dans son *reboso* (1), offrait le vrai type de l'ancienne race noble du Mexique : ses traits étaient d'une pureté et d'une douceur angéliques. Sa mise était tout à fait décente pour sa classe ; elle n'avait rien d'exagéré, et elle ne portait d'autres bijoux qu'un chapelet de corail rouge, monté en or, suspendu à son cou en guise de collier.

Ils étaient à peine assis qu'un groupe de moços vint à passer : ils jetèrent un coup d'œil de notre côté. L'un d'eux, apercevant le vieillard et sa fille, se détacha et s'avança d'un air empressé vers eux. C'était un beau garçon, admirablement

(1) C'est une espèce d'écharpe dans laquelle les femmes de moyenne classe au Mexique s'enveloppent la tête et la poitrine.

taillé. Ses traits, portant une grande expression de vivacité et d'intelligence, annonçaient le sang mêlé du blanc et de l'indien. Il était vêtu avec toute l'élégance dont il était susceptible : il avait une chemise d'une blancheur éblouissante, comme le large caleçon qu'on voyait le long de son pantalon, entr'ouvert sur les jambes ; une ceinture de soie rouge serrait sur ses hanches ses *calzoneras* (1), ornées de boutons d'argent tout le long des ouvertures, et sa petite veste bleue qui laissait voir toute la beauté de sa chemise ; sur la tête il portait un chapeau de feutre blanc, décoré de son ventilateur d'argent et d'un gros cordon d'or.

Le vieillard l'avait aperçu : il sourit en le voyant approcher, tandis que la jeune fille paraissait en éprouver un vif sentiment de contrariété et de dégoût.

—Le *senor don Manuel Torres*, ma fille, lui dit son père ; il vient à nous, mon enfant.

Elle ne répondit pas. Déjà le jeune homme était près d'eux.

—*Ave Maria purissima!* dit-il à son tour en tirant son chapeau, et en donnant une accolade au vieillard, qui s'était levé pour le recevoir.

—*Sin pecado concebida!* répondit celui-ci.

Telle était l'antique et pieuse coutume de se saluer autrefois dans les colonies espagnoles ; coutume qui commence aujourd'hui à tomber en désuétude comme tout ce qui est bon, et qui n'est plus guère observée par le peuple.

La jeune fille restait immobile.

(1) C'est ainsi qu'on appelle le pantalon mexicain.

—*Panchita* (1), reprit affectueusement son père, es-tu malade ? Ne vois-tu pas le *senor don Manuel* ?

—*Nina mia de mi corazon* (2), s'écria celui-ci avec ardeur, vous ne me regardez pas : ne suis-je plus l'époux que votre père, d'accord avec vous-même, avait choisi ?

—*Don Manuel*, balbutia alors la jeune fille en levant péniblement la tête, je n'ai plus de désir pour me marier, depuis que j'ai vu apporter chez nous le corps sanglant de mon frère. Je veux m'enfermer dans un couvent, afin de faire pénitence pour ce pauvre *Rosario*, qui n'a pas eu le temps d'expier ses péchés et de tirer son âme du purgatoire.

Manuel avait tressailli en entendant ces paroles. Mais déjà l'ombre de la nuit ne permettait plus de distinguer ses traits non plus que ceux de ses interlocuteurs. Nous vîmes seulement une larme briller sous la paupière du vieillard. Il reprit la parole d'une voix tremblante.

—*Panchita*, s'écria-t-il, ne parle plus de ce malheur. Dieu reçoive dans son sein l'âme de ce pauvre enfant ! Maintenant tu es mon unique ressource, la dernière descendante de *Juan Garcia*, des nobles *Magiscatzin* de *Tlascalala*. Tu dois te marier pour me donner d'autres enfants, et *don Manuel* est aussi de notre race. . .

—Mon père ! murmura la jeune fille ; mais elle n'acheva pas.

Dans ce moment les cloches du couvent de *San-Diego*, situé à l'extrémité de l'*Alameda*, com-

(1) Diminutif espagnol de *Francisca*.

(2) Chère enfant de mon cœur. Expression très usitée en espagnol.

mencèrent à sonner. Celles de l'hôpital de San-Juan-de-Dios, de San-Fernando, de San-Hipólito, des monastères du tiers-ordre de Santa-Brigida et de Santa-Isabel, se joignirent au tintement général de toutes les églises de la ville, et ce ne fut plus pendant plusieurs minutes qu'un balancement harmonieux à toute volée, annonçant l'*Ora-cion* ou l'Angélus du soir. En un instant un silence respectueux régna dans toutes les allées de l'Alameda : chacun s'arrêta, presque tous se découvrirent pour prier. Plus d'un cavalier même, revenant du *Paseo Nuevo*, retint l'élan de son cheval, et toutes les lèvres murmurèrent à la fois les paroles de la salutation à Marie. Les *aguadores* ou porteurs d'eau qui avaient commencé à remplir leurs jarres aux bassins, les laissaient à demi remplis pour unir leur prière à la prière commune ; il semblait que les gerbes de la fontaine voulussent tomber avec moins de bruit pour unir leur murmure et pieux et cadencé de la foule. Ce silence de dévotion avait quelque chose de magique. La prière du peuple cessa avec les derniers sons des cloches que la brise emportait sur les ailes du soir dans les profondeurs du firmament. Puis, comme par enchantement, l'Alameda reprit aussitôt la vie et le mouvement qu'elle avait auparavant.

Il me fut impossible de voir si Manuel s'était uni à la prière de tous. L'attitude du vieillard et de Panchita avait montré une véritable ferveur ; et la jeune fille, à plusieurs reprises, avait baisé la médaille d'or de son chapelet.

—Je vous accompagnerai chez vous, señor don Diego, interrompit Manuel : il se fait tard, et les chemins ne sont pas toujours sûrs autour de la plaza de San-Pablo.

Le vieillard balbutia quelques mots que nous n'entendîmes point, et tous les trois se mirent en route en silence. Quand ils eurent disparu, je me levai sans rien dire, R*** me prit le bras.

—Il y a tout un drame dans le dialogue que nous venons d'entendre, me dit-il ; ce beau garçon a bien l'air d'un spadassin, et, si j'en crois mes pressentiments, Panchita le regarde comme l'assassin de son frère.

—Allons, allons ! répondis-je, faiseur de romans, voilà votre imagination qui se monte.

—Pensez-en ce que vous voudrez : je sais ce que je dis. Je donnerais dix piastres pour savoir où don Diego et Panchita demeurent et le métier que fait ce brave Manuel.

Nous sortîmes de l'Alameda, en suivant la foule qui se retirait tranquillement vers le centre de la ville, jusqu'à la hauteur du couvent de San-Francisco, où nous nous séparâmes.

Plusieurs semaines se passèrent. Dans le commencement, mon dessinateur, toujours romanesque me reparlait chaque fois du vieillard don Diego, de Panchita et de Manuel ; il ne finissait jamais la conversation sans me dire, en me quittant :

—Il y a tout un drame dans cette aventure. Je donnerais dix piastres pour savoir où ces gens-là demeurent.

A la fin, voyant que je souriais toujours de ses idées sans rien répondre, il cessa de m'en occuper. (à suivre)

DISTRIBUTION DE PRIX

Combien de fois avons-nous entendu dire que, pour obtenir tous les heureux résultats que doit produire l'apostolat par les livres de prix, il faudrait d'abord veiller avec soin à ne donner que des livres vraiment utiles, car ce n'est pas assez pour un tel but, de nourrir l'esprit et le cœur des élèves par des lectures qui amusent sans nuire, il en faut qui enseignent d'abord le Vrai, le Beau, le Bien, tant dans l'ordre surnaturel que dans l'ordre naturel, et qui amusent ensuite, si c'est possible. Mais combien de volumes sans style et sans valeur sont donnés sous cette forme ! Pourquoi tant de bons instituteurs ne se soucient-ils guère que du format du livre et de son habit plus ou moins doré ? Pourquoi s'informer surtout du bon marché, sans s'inquiéter du fond ?

Les livres de prix pénètrent partout ; ils sont les amis du foyer, quand ils sont bons. Ils ne font aucun bien, lorsqu'ils sont neutres ou insignifiants, ce qui n'arrive que trop souvent. Pourquoi les catholiques n'emploieraient-ils pas ce moyen tout naturel de propagande religieuse.

On objecte que les livres vraiment utiles sont d'ordinaire sérieux et peu faits, par conséquent, pour la plupart des élèves. Nous répondrons qu'il ne faut pas songer seulement à l'enfant, mais à ceux parmi lesquels il doit vivre, ni seulement à ce qu'il est aujourd'hui, mais encore à ce

qu'il sera demain. L'élève ne le lira pas maintenant, c'est possible, mais plus tard il y reviendra et, en attendant. il n'en sera pas moins satisfait, car il ne se plaindra pas qu'il est trop savant pour lui.

Pour n'offrir à nos lecteurs que des ouvrages atteignant ce but, nous avons choisi dans les grandes librairies de France et de Belgique, ce qu'il y a de meilleur, quant au fond et quant à la forme. Ces livres, ajoutés à notre jolie collection de livres canadiens, publiés expressément pour être donnés en prix, constituent un assortiment qu'il serait impossible de se procurer ailleurs.

Ces livres n'ont pas seulement le mérite d'être bons, ils sont également beaux, imprimés et illustrés avec soin, et ils conviennent parfaitement à toutes les maisons d'éducation.

Nous invitons respectueusement les supérieurs et directeurs de nos maisons d'éducation à nous faire une visite avant de faire leur choix. Nous avons, cette année, inauguré une nouvelle couverture en toile pour nos livres de récompense qui, nous l'espérons, donnera satisfaction générale, d'autant plus qu'elle n'augmente pas le prix de nos livres.

MM. les commissaires d'écoles trouveront à notre établissement de quoi satisfaire toutes les exigences. Les lots de livres que nous formons, depuis cinq dollars jusqu'à vingt cinq dollars, sont très avantageux pour ceux qui n'ont pas le loisir de venir eux-mêmes faire leur choix. Dans ces lots nous mettons, selon qu'on le désire des

livres d'histoire ou des livres de prières, et chaque lot contient en outre un beau livre que l'acheteur peut offrir lui-même en prix.

LOT No 1.—\$5.00

½ Douzaine de Livres.....	\$1.80	\$0.90
1 do do		1.00
2 do do	\$0.75	1.50
1 do do		0.60
1 do do		0.50
Images (Environ 50).....		0.50
Formant en tout 116 prix.....		\$5.00

LOT No 2.—\$10.00

½ Douzaine de Livres.....	\$3.60	\$1.80
½ do do	2.50	1.25
½ do do	1.80	0.90
1 do do		1.25
1 do do		1.00
1 do do		0.60
1 do do		0.75
4 do do	\$0.50	2.00
50 Images.....		0.50
Formant en tout 154 prix.....		\$10.00

LOT No 3.—\$15.00

½ Douzaine de Livres.....	\$3.60	1.80
1 do do		2.50
1 do do		1.80
3 do do	\$1.25	3.75
1 do do		1.00
2 do do	\$0.75	1.50
4 do do	0.50	2.00
50 Images.....		0.65
Formant en tout 200 prix.....		\$15.00

LOT No 4.—\$20.00

1 Douzaine de Livres.....		\$3.60
1 do do		2.50
1 do do		2.00
1 do do		1.80
1 do do		1.25
2 do do	\$0.60	1.20
2 do do	0.75	1.50
3 do do	0.50	1.50
4 do do	1.00	4.00
50 Images.....		0.65

Formant en tout 242 prix..... \$20.00

LOT No 5.—\$25.00

1 Douzaine de Livres.....		\$3.60
2 do do	\$2.50	5.00
1 do do		2.00
2 do do	\$1.80	3.60
2 do do	1.25	2.50
1 do do		1.00
2 do do	\$0.75	1.50
3 do do	0.60	1.80
7 do do	0.50	3.50
50 Images.....		0.50

Formant en tout 302 prix..... \$25.00

